

FICHE DE POSTE
RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES
SUPERIEURES D'ARCHITECTURE
SESSION 2021

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)**

N° PLACE EMPLOI PUBLIC DE DIFFUSION 2020-518563

Intitulé du poste (F/H): Maître de conférences des ENSA	Catégorie statutaire : A
Champ disciplinaire : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)	Corps : Maîtres de conférences MCF
Recrutement effectué au titre de : Mutation ou détachement	Code corps : MAEA
	Date de la prise de fonction : 01/09/2021

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur - RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)
3 rue Maurice Audin,
BP 170
69512 Vaulx en Velin cedex

Missions et activités principales

L'ENSA de Lyon recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence Théorie et pratique de la conception architecturale.

Ses missions sont les suivantes :

Charges pédagogiques :

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) rejoindra les équipes pédagogiques constituées dans les formations dispensées par l'ENSAL. Il/elle organisera les enseignements qui lui sont confiés en conservant la dynamique et la didactique existante et en application des programmes de l'ENSAL.

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) aura spécifiquement la charge et la responsabilité des enseignements suivants :

- Coresponsabilité d'un atelier de projet en Licence ou en Master
- Responsable d'un atelier de projet en licence et/ou co-responsable d'un semestre de projet selon les évolutions du programme pédagogique quadriennal en cours de rédaction
- Cours théorique professionnel sur plusieurs semestres de licence dans le cadre du renforcement du bloc des enseignements professionnels
- Cours théoriques et propositions structurantes pour le lien entre HMO et doctorat. Cet objectif est inscrit prioritairement dans le cadre de la nouvelle habilitation.

L'enseignant(e)-chercheur(e) retenu(e) participera aux enseignements suivants :

- Voir « Autres enseignements »

L'enseignant(e) retenu(e) aura spécifiquement la coordination des DEM, BLOCS ou SEMESTRES

d'enseignements suivants :

- Suivant décision de la CFVE

L'enseignant(e) retenu(e) devra notamment assurer **3 charges de tutorat et/ou de mentorat** parmi celles dispensées dans l'établissement :

- Directeur d'études du rapport d'études des licences : 20 h environ
- Directeur d'études du mémoire d'initiation à la recherche et du mémoire recherche des masters : 20 h environ
- Directeur d'études du projet de fin d'études du master Architecture : 40 h environ
- Directeur d'études de l'Habilitation à la Maîtrise d'œuvre en Nom Propre : 20 h environ
- Tuteur « SEP » des masters (stages, mobilités internationales, césure, action personnelle, porte-folio, électives, etc...) : 20 h environ
- Tuteur « SEP » des licences (stages, porte-folio, action personnelle) : 20 h environ
- Directeur / co-encadrement de thèse du doctorat en architecture : 20h environ

Autres enseignements concernés par le poste dans le programme (équilibre à préciser avec le/la candidat(e)) :

- Participation aux enseignement(s) de séminaire de master et encadrement de mémoire dans un des Domaines d'études de master de l'ENSAL ; charge indicative : 40 h
- Implication dans les ateliers de projet S09 dans un des Domaines d'études de master de l'ENSAL (y compris cours, organisation de voyage, organisation de conférences) ; charge indicative : 120 h
- Implication dans les ateliers de projet S10 (PFE) dans un des Domaines d'études de master de l'ENSAL : 50 h

Autres tâches :

Comme tout(e) enseignant(e), le/la candidat(e) retenu(e) aura vocation :

- à s'impliquer dans les instances de l'école,
- à s'impliquer dans la représentation de l'ENSAL, au niveau local, national et international,
- à rejoindre l'équipe d'un des 5-6 Domaines d'Etudes des Masters et à participer à sa constitution pour le programme 21-26.

Charges scientifiques :

L'enseignant(e) chercheur(e) a vocation à rejoindre l'une des deux équipes de recherche de l'ENSAL (MAP-ARIA ou LAURE) pour contribuer à son développement et son animation, en s'intégrant dans les axes de recherche actuellement développés, ou en développant de nouveaux, en lien avec les objectifs de ces laboratoires (voir ci-dessous). A ce titre, l'enseignant(e) chercheur(e) pourra bénéficier des décharges pour activités scientifiques ou en développant de nouveaux, en lien avec les objectifs de ces laboratoires (voir ci-dessous).

Axes de recherche actuellement développés à l'ENSAL :

- Héritages architecturaux et durabilité ;
- Transitions techniques - performances et significations ;
- Dispositifs relationnels et participatifs ;
- Environnements habités et métropolisation ;
- Modèles et méthodes d'analyse du patrimoine architectural et culturel ;
- Modèles et environnements numériques pour la conception en architecture.

Perspectives d'évolution :

L'enseignant(e) retenu(e) pourra prétendre chaque année à de nouvelles responsabilités et charges : les responsabilités d'UE, de coordination de BLOC, les directions scientifiques de DEM, de SEMESTRE et de Formation sont renouvelées régulièrement pour des mandats de 2-4 ans reconductibles. Elles sont nommées sur appel à candidature par les instances de l'établissement (CFVE et CPS). Hors cas particuliers pour certains postes dédiés, l'enseignant(e) retenu(e) devra postuler à ces responsabilités en fonction des critères de ces charges spécifiques.

Les renouvellements des mandats 21-23 et 21-25 auront lieu mi-juin 2021.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2021-2021.

- Au-delà des 320 heures de face à face pédagogique, l'enseignant(e) recruté(e) sera sollicité(e) dans le cadre de ses obligations de services.
- L'enseignant-e peut être amené-e à intervenir les samedis dans le cadre des enseignements de la Formation Professionnelle Continue.

Expériences et compétences souhaitées :

Compétences techniques :

- L'enseignant(e) dispose de compétences techniques affirmées dans le domaine architectural.
- Ces compétences lui permettent d'enseigner dans les formations, licence et master.
- Le profil de poste met en avant des compétences didactiques permettant de faire apparaître les liens entre la recherche et la pratique architecturale dès le cycle licence.
- Il/elle maîtrise les outils et applications numériques dans l'interaction avec le processus créatif.

Savoir-faire (expériences et compétences souhaitées) au regard du poste – Profil du (de la) candidat(e) recherché(e) :

- L'enseignant(e) dispose d'une solide expérience dans la pratique et dans l'enseignement supérieur.
- Plus particulièrement, L'enseignant(e) maîtrise l'organisation de travaux dirigés ainsi qu'une pratique de l'enseignement au sein d'équipes pluridisciplinaires.
- Il/elle sait transmettre aux étudiants, en conceptualisant et en objectivant les contenus, les méthodes et outils employés, ainsi que les modalités et critères d'évaluation.
- L'enseignant(e) fait preuve d'une grande expérience pour l'enseignement en licence, entre transmissions des fondamentaux de la discipline architecturale et techniques pédagogique.
- La compétence à enseigner dans une langue étrangère est vivement souhaitée. L'ENSAL développe l'enseignement en langue étrangère (anglais) en master et structure sa stratégie internationale grâce à de nombreux partenariats.

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Enseignant(e) autonome, dans le montage et la conduite d'enseignements.
- Enseignant(e) attentif aux conditions d'apprentissage, aux rythmes de travail des étudiants.
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Développer et s'intégrer dans des réseaux professionnels, académiques et scientifiques, y compris internationaux.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise au regard du poste – Profil du (de la) candidat(e) recherché(e) :

;

- L'enseignant(e) est architecte diplômé-e et porteur du titre.
- Il/elle possède une expérience des programmes culturels et d'habitat collectif.
- Il/elle pratique le projet architectural à différentes échelles. Il/elle objective sa pratique comme ressource pour l'enseignement de l'architecture.
- Il/elle possède une bonne connaissance des théories et doctrines depuis le début du XXème siècle. Ses expériences professionnelles et pédagogiques lui permettent de se projeter dans l'exigence des fondamentaux pour l'enseignement de licence.
- Il/elle démontre sa capacité à construire le cadre pédagogique en mesure de créer le désir d'architecture.
- La pratique et la recherche l'orientent vers des thématiques spécifiques qui sont développées dans les domaines d'étude de master et/ou les laboratoires de recherche de l'ENSAL.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de

développement :

L'ENSAL est un établissement placé sous tutelle conjointe du Ministère de la culture et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans un réseau de vingt écoles nationales supérieures d'architecture. Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat. Elle délivre l'habilitation qui permet aux architectes de s'engager dans l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre, de s'inscrire à l'Ordre des architectes et d'en porter le titre. Elle accueille 1 000 étudiants. Les DEM envisagés à ce jour pour 2021-2025, basés sur les axes/entrées stratégiques et thématiques de l'ENSAL, sont les suivants :

- A2Res - Architecture, Ressources et Résilience
- ALT - Architectures Alternatives, Stratégies Et Pratiques Emergentes
- EXCO - Experimentations Collaboratives En Architecture
- GEOARCH - GeoArchitecture By Design
- HTC - Héritages, Théories Et Création
- PATH - Paysages : De L'architecture Aux Territoires Habités

Ses équipes de recherche MAP-ARIA et EVS-LAURE, composantes d'Unités mixtes de recherche du CNRS développent une activité scientifique au service des enjeux architecturaux, urbains et territoriaux. Elles opèrent le doctorat d'architecture que délivre l'ENSAL.

Associée par décret à l'INSA de Lyon, elle développe le projet INSA-ENSA-Lyon, qui organise la mise en commun d'enseignements au service de projets innovants.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Le LAURE (Lyon Architecture Urbanisme, REcherche) se structure autour de 4 entrées de recherche : Héritages architecturaux et durabilité, Penser les transitions techniques, Dispositifs relationnels et participatifs, Environnements habités et métropolisation. Elle accueille plus d'une trentaine de chercheurs, une douzaine de chercheurs permanents, 12 doctorants, une quinzaine de chercheurs associés. Cette équipe est intégrée à l'UMR CNRS EVS "Environnements, villes et sociétés" depuis janvier 2015. Le MAP-Aria (Application et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante de l'unité de recherche "Modèles et Simulations pour l'Architecture, l'Urbanisme et le Patrimoine" (UMR CNRS-MCC MAP n°3495). Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : les processus génératifs et complexes pour l'aide à la décision en architecture et en urbanisme ; les outils et méthodes pour le processus de conception-fabrication de l'édifice ; les outils numériques pour la valorisation du patrimoine architectural et l'acquisition, la détection, l'analyse de l'environnement naturel et bâti.

Liaisons hiérarchiques :

- Directrice de l'établissement

Liaisons fonctionnelles :

- Directeur des études et des formations

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Envois des candidatures :

Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>

Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Lyon.